

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'HÔTEL DE VILLE DE DUNKERQUE, LUNDI 25 AVRIL 1983.

25 AVRIL 1983 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- J'ai écouté, comme je le devais, avec attention, ce qui vient de m'être dit. Je suis d'ailleurs venu pour cela. Donc, je n'aurai pas à m'étonner et je ne m'étonnerai pas tout le long de ce voyage de l'ensemble des observations qui seront faites à l'Etat, dont j'ai la charge. J'ajoute que chacun le fait selon son tempérament, aussi un peu selon ses opinions. L'essentiel c'est que le dialogue ait lieu et je vous remercie, monsieur le maire, de l'avoir engagé de la sorte. Je ne me priverai pas d'en faire autant.

- Vous avez d'abord parlé et c'est le point qui m'a le plus frappé, des difficultés de votre ville et de son environnement immédiat. Vos remarques visaient à souligner l'absence de solidarité. Absence de solidarité due à une évasion de ressources, de matériaux, de marchandises. Au lieu de se diriger vers un port comme celui-ci, qui s'équipe de plus en plus, ces biens choisissent d'autres rivages. Et pourtant, ce port est le résultat d'un effort colossal, vous aviez raison de le dire tout à l'heure, vraiment conquis sur la nature, sur la mer difficile à dominer et sur la terre, qui jusqu'ici, n'avait jamais été elle-même domestiquée par l'homme. Tout cela montre qu'en l'espace d'une ou deux générations depuis la dernière guerre mondiale, un effort énorme et continu a été réalisé par les différents responsables, par les travailleurs, assurément, par la population résolue, laborieuse, courageuse de Dunkerque et du littoral de la région du Nord.

- C'est cela qui m'a d'abord frappé, je vous le disais tout à l'heure, répondant comme une sorte d'écho à la préoccupation que j'exprimais il n'y a pas si longtemps devant les Français : je ne veux pas d'attitude égoïste, protectionniste, fermée sur soi-même. Bien entendu, nous avons besoin d'un certain nombre de sauvegardes lorsque nous constatons que le protectionnisme tant dénoncé ici et là est pratiqué abusivement par beaucoup de pays qui se réclament des doctrines prédominantes du monde occidental. De même, il est certain que nous sommes conduits à souhaiter et à prendre, le cas échéant, les mesures pour qu'un port dont la destination est si remarquablement conduite, dont les progrès peuvent être rapidement réalisés - des plans ont été établis pour cela - puisse recevoir les marchandises françaises pour supporter la concurrence de Rotterdam et d'Anvers en-particulier. D'où la nécessité de faciliter les moyens de communication et de rassembler les conditions de la compétitivité. Car on ne fera croire à personne qu'il sera possible de favoriser l'industrie française si l'on ne parvient pas non plus à rendre compétitifs, c'est-à-dire concurrentiels, les produits que nous fournissons ainsi que les services que nous assurons.\

C'est dans cette direction qu'il faut aller et qu'il faut aller d'un même coeur. Car, après tout, je ne sais exactement - enfin je devine bien un peu - quelle est la pensée de chacun d'entre vous ici et je suis bien convaincu que lorsque l'on aborde ce genre de problème, vous êtes tous d'accord pour accomplir cet effort. On peut débattre des méthodes, bien entendu, ou des procédures. Cela fait partie de notre débat national, mais l'objectif est bien le même.

- Je faisais la même observation en vous entendant me parler de la construction et de la réparation navale. C'est vrai que lorsqu'on considère l'évasion de toutes les commandes de sociétés françaises à l'étranger tandis que des chantiers restent vides en France, à la fois on se dit qu'il faut mettre nos chantiers en disposition de travailler pour un prix comparable avec un service semblable. Mais en même temps, peut-être faudrait-il réveiller un certain sentiment de solidarité nationale pour qu'on n'aille pas nécessairement chercher à l'autre bout du monde des réalisations et des constructions de bateaux que l'on sait faire ici et que l'on peut mener à bien. Il y a là une sorte d'appel contenu dans votre exposé que je reprends pour mon compte, un appel à la solidarité nationale qui sera, croyez-moi, le point de départ de la renaissance de la France, sans quoi ni vous, ni moi n'y pourrions rien.\

Même réflexion pour la formation. Que peut-on entreprendre si nous n'avons pas des jeunes gens formés aux techniques nouvelles ? C'est un thème que j'ai déjà entamé, que je reprendrai tout à l'heure

devant le Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais et qui sert au fond de trame ou de toile de fond à l'essentiel de nos propos. En-raison de la rapidité des transferts technologiques, des mutations, des inventions, et aussi du transfert de lieux, c'est-à-dire des centres de production du vieux monde occidental vers toute une série de régions dans le monde qui disposent d'un nombre de travailleurs considérable, généralement peu payés, sous-payés, sans garantie sociale, nous devons faire un effort considérable pour développer la formation professionnelle. C'est nécessaire pour permettre aux jeunes filles et aux jeunes garçons d'aborder, à l'issue de leurs études, la vie professionnelle alors que les statistiques du chômage montrent bien qu'ils fournissent la part principale aujourd'hui de ceux qui sont sacrifiés.\

Je vous ai entendu également me parler, monsieur le maire, de décentralisation. J'ai observé avec satisfaction que le reproche principal qui était fait, c'était qu'on n'aille pas assez vite. C'est pour moi une satisfaction que je pensais que tous ceux qui n'en voulaient pas sont donc au moins convertis à l'idée et que maintenant, pris d'une accélération intérieure finalement plus rapide que celle de la majorité de l'Assemblée nationale, vous voudriez que cela aboutisse plus vite. Eh bien, je vais m'efforcer de joindre les deux bouts et de faire que les initiateurs de cette loi qui ont rencontré beaucoup d'opposition pendant longtemps dans les assemblées, puissent rejoindre ceux qui s'y opposaient puisque tout le monde souhaite aboutir. Quand on aura mis tout le monde d'accord sur cette nécessité, croyez-moi nous y arriverons et nous y arriverons bien.

- Vous aviez raison de souligner que les lois présentes ne peuvent pas se passer de véritable répartition des compétences et pas davantage de véritable financement. Il ne peut être question de faire régresser les libres franchises, ni les moyens consentis aux communes, aux départements et aux régions, au cours de ces dernières décennies. Personne n'y pense. Je ne suis pas vraiment prodigue de promesses : si je vous dis que personne n'y pense, personne n'agira dans ce sens ! Si la principale inquiétude, que je comprends, qui vous habite comme maire, responsable de cette ville, c'est de pouvoir bénéficier des avantages de la décentralisation, il me sera facile de me retourner du côté du gouvernement qui le transmettra à sa majorité pour dire : "pressez-vous". Bien entendu, ils pourront se presser dans la mesure où ils ne seront pas accablés d'une multitude de projets, ni retardés par les maquis parlementaires dans les discussions qui devront avoir lieu.\

Donc, sur tous ces points, les éléments qui m'ont été exposés me paraissent très positifs, y compris votre préconclusion, monsieur le maire, sur la rigueur. Je crois avoir compris ce que vous vouliez dire. Mais lorsqu'on parle de rigueur, il faut savoir qu'elle n'a pas commencé, malheureusement, au lendemain des élections municipales. "Malheureusement", il faut employer ce terme, nous avons à lutter pour défendre les intérêts de la France dans un mouvement international dont vous connaissez la difficulté.

- L'effort entrepris, je le disais, n'a pas commencé au lendemain des élections municipales. Vous savez, décider par exemple le blocage des revenus et des prix, cela représente un effort politique qui ne supporte la comparaison avec aucune décision du même ordre ou comparable depuis je ne sais combien de temps pour peu que jamais la République se soit engagée dans cette voie. Je veux dire que c'était très rigoureux pour les travailleurs. Ils n'apprennent pas d'aujourd'hui que l'Etat leur demande un effort considérable. Ils le savaient déjà. Que dis-je, monsieur le maire, l'ensemble des travailleurs et particulièrement les plus démunis, ils font cet effort depuis le début de la société industrielle, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi. Alors eux, ils savent très bien. C'est un langage qu'ils comprennent fort bien.

- Simplement, ils voudraient, et on peut les comprendre, que la répartition de cet effort soit plus juste. C'est en ce sens qu'ayant parlé de la lutte des classes que je ne souhaite pas, à laquelle je souhaite mettre un terme, je constate que malheureusement cette lutte s'est exercée pendant tout le 19ème siècle et s'est prolongée au 20ème, à la disposition de la classe dominante. Donc, maintenant, rétablir un certain équilibre pour qu'en effet les catégories les moins favorisées ou les plus démunies puissent, bien que je les appelle, elles aussi à l'effort national nécessaire, apporter une contribution finalement moindre que ceux qui ont bénéficié de l'apport colossal de la production pendant trois révolutions industrielles.

- C'est donc dans ce sens que nous dirigeons, c'est-à-dire à la fois solidarité, exigence, rigueur, effort et justice, ce que nous faisons. Bien entendu, et nous sommes en accord avec vous, bien entendu, le sentiment que

justice, autant qu'il est possible bien entendu et nous avons nous-mêmes bien souvent le sentiment que cette justice est bien difficile à faire entendre. De même, en raison de nos retards, elle n'atteint pas le niveau que nous souhaiterions. Bien des gens sont aujourd'hui frappés, que nous voudrions voir délivrer de ces charges supplémentaires que nous leur imposons.\

Mais enfin votre exposé franc, carré, intéressant, et riche de propositions a l'avantage de me conduire à y répondre, à épuiser un certain nombre d'initiatives et de propositions que je garderai en mémoire, soyez-en sûr, monsieur le maire. Sans oublier naturellement la courtoisie de l'accueil que vous m'avez réservé, vous et ceux qui ont bien voulu participer à cette brève cérémonie.

- Permettez-moi de sortir des problèmes qui sont propres à votre ville et des réflexions directement liées à vos propositions. Cette solidarité nationale, on ne peut pas en attendre qu'elle annule, ce serait très fâcheux pour le pays, les différences. Des différences d'abord socio-professionnelles dont découlent beaucoup d'autres, croyez moi. Des différences dans les situations de fortune dont découlent aussi beaucoup des différences complémentaires. Les idéologies dont vous me parlez d'une façon peu favorable, ont souvent puisé leur origine et plongé leurs racines dans des inégalités graves qui, en effet, ont fixé des groupes sociaux dans des idéologies différentes. où peut-on fonder son idéologie sinon dans la connaissance des faits et dans l'expérience de la vie ?

- C'est ce qui s'est produit et la solidarité d'aujourd'hui exige beaucoup. Elle n'exige pas qu'on annule les différences, ce qui fait que je porte grand intérêt à entendre des voix qui s'expriment autrement et d'autres préoccupations que celles de la majorité politique que, naturellement, je rencontre plus souvent puisque, comme vous le savez, il m'arrive chaque semaine et quelquefois un peu plus de participer à un Conseil des ministres du gouvernement de la France. Je porte grand intérêt à des voix comme la voix de l'opposition, la voix des catégories qui se sentent marginalisées, parfois écartées à tort des responsabilités du pouvoir. La décentralisation servira précisément à rétablir des équilibres. Tout cela quand j'ai l'occasion d'entendre des voix comme la vôtre, monsieur le maire, je vais peut-être vous surprendre mais je m'en réjouis. Et je voudrais que bien des catégories sociales qui se sentent aujourd'hui à l'écart ou menacées, prennent conscience que c'est trop souvent un malentendu d'origine qui ne doit pas reposer sur une réalité durable.\

Regardez ce qui se passe actuellement dans les milieux de la santé. Vraiment cela m'a porté à réfléchir beaucoup sur ce sujet puisque vous voyez tant d'hommes et de femmes de talent qui comptent pour beaucoup dans la vie nationale, qui représentent généralement une très bonne qualification professionnelle, une forme culturelle de la vie nationale qu'il ne faut pas négliger et qui se trouvent, dirais-je en arrière de la main : c'est un terme tout-à-fait délicat, pour tenter d'expliquer ce qui se passe aujourd'hui.

- J'observe, parce que c'est mon rôle, que ce malentendu repose soit sur l'ignorance, soit sur l'absence d'un vrai dialogue. Ignorance par exemple. C'est vrai que lorsque les étudiants en médecine protestent contre une loi, c'est vrai qu'il y a une loi, que cette loi a été votée récemment et qu'elle peut heurter les souhaits ou les intérêts de ces étudiants en médecine avec l'existence nouvelle d'un concours, de certaines obligations à l'égard des filières, c'est-à-dire des spécialités. Un jeune médecin qui se prépare à son métier préfère par vocation telle ou telle forme de service et pas telle ou telle autre. Il faut absolument que les responsables de l'Etat conçoivent que toutes les dispositions sur l'application de cette loi doivent faire la part des choses, c'est-à-dire la part raisonnable de ce qui est demandé.

- Il en va tout autrement pour les internes ou chefs de clinique. Je ne veux pas dire par là que leurs revendications sont déraisonnables, certaines d'entre elles sans doute. Ce que je veux dire, c'est que c'est totalement négociable pour la raison toute simple, mais généralement ignorée, qu'il n'existe aucun texte qui engage le gouvernement dans ce domaine. Aucun. Il y a eu des projets, un début de concertation, des initiatives mais le gouvernement n'est aucunement engagé par aucune d'entre elles. A-partir de là, il est tout-à-fait disponible pour débattre des revendications raisonnables qui ont été présentées dès le point de départ et non pas forcément toutes celles qui s'ajoutent à mesure que passent les semaines.

- La solidarité nationale exige que je me penche sur ce problème. J'en ai parlé à M. le Premier ministre `Pierre Mauroy` et je lui ai dit ce que je souhaitais. C'est-à-dire que la solidarité nationale devant s'exercer, le gouvernement ayant défini sa position, position de conciliation, il faut d'abord que l'Etat se fasse respecter. ou'il soit respecté.

-----, q-----  
- Un rendez-vous a été demandé par les ministres compétents disant : "nous sommes prêts à débattre, à remettre toute décision - puisque qu'il n'y en a pas jusqu'ici - au 1er octobre de cette année. Cela laisse combien de mois ? Nous ne sommes pas encore en mai. Il faut que ce rendez-vous soit retenu par ceux qui vivent douloureusement ce problème, étant entendu qu'ils doivent savoir que de leurs initiales propositions purement professionnelles, tout est négociable dans le respect de la position de l'Etat. Pour faciliter cet échange, j'ai demandé à M. le Premier ministre de faire appel à des personnes qualifiées, à ce que l'on appelle dans le monde ouvrier - mais après tout pourquoi n'aurions nous pas le même vocabulaire pour des milieux qui ne le sont pas - des médiateurs. Il faut que, avant le 1er août par exemple, relations soient faites, rapports soient remis, conclusions soient connues pour l'examen du gouvernement et de toutes les catégories intéressées afin que le 1er octobre, les décisions soient prises en connaissance de cause. Cette conciliation nécessaire respecte l'engagement des membres du gouvernement mais interdit qu'on dise et qu'on fasse n'importe quoi. La solidarité nationale ne peut se perpétuer sans l'autorité respectée de l'Etat que j'entends faire respecter, croyez-le.\

Le dialogue, monsieur le maire, vous l'avez pratiqué. Vous l'avez donné en bon exemple. Je ne dirai pas que je vais le suivre, ce n'est pas mon rôle. Mais j'étais venu ici avec l'intention de parler comme cela, pour marquer qu'aucun conflit, lorsqu'il est raisonnablement exprimé et conduit, aucun n'est insoluble dès lors que l'on ne se rebelle pas contre la loi, mais dès lors aussi que le législateur est à l'écoute sensible des justes revendications.

- Enfin, j'en aurai terminé, monsieur le maire, en vous disant et vous le comprendrez, que toute revendication catégorielle doit être reçue par les pouvoirs publics avec attention et scrupule, toute revendication catégorielle, dès lors qu'elle exprime de légitimes besoins et de vrais intérêts. Mais aucune revendication catégorielle ne peut être acceptée dès lors qu'elle nuit à l'intérêt du pays. Vous pouvez compter sur moi, monsieur le maire pour respecter ces deux principes.\